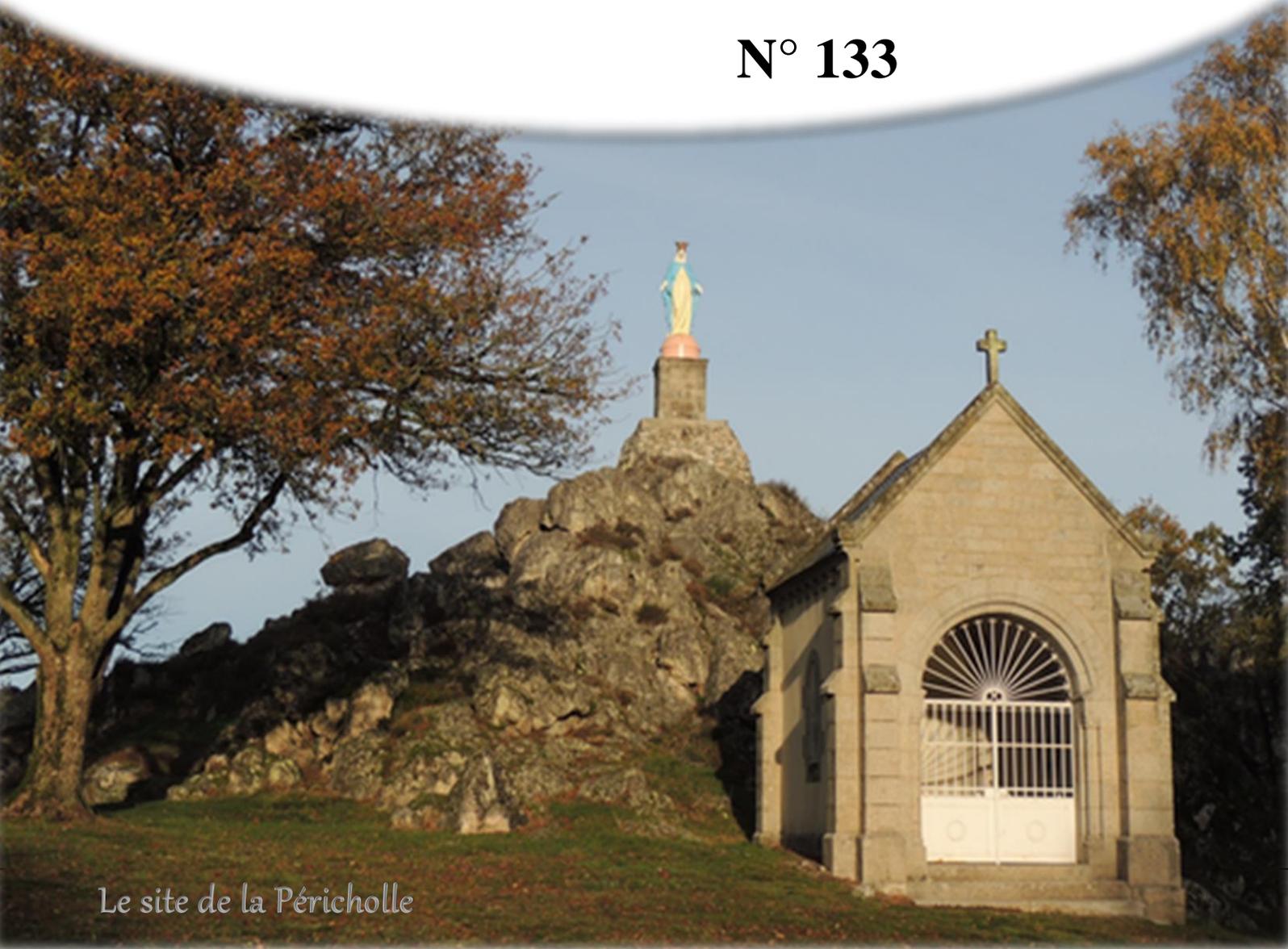


Bulletin municipal
Roches

N° 133



Le site de la Péricholle

Sommaire

Actualités de la commune	p. 3	Les associations	P. 12
Infos utiles	p. 7	Infos pratiques	p. 19
L'école	p. 10		



La vie de notre commune passe aussi par la communication, et c'est avec beaucoup de plaisir que je viens vous informer.

- ❖ Le désenclavement numérique se met en place :
 - + Les antennes de Peume vont passer à la 5G dans les prochaines semaines.
 - + La fibre sera disponible chez nous au troisième trimestre 2023.

- ❖ Les gros orages de juin ont fait beaucoup de dégâts sur les pistes, la société Evolis est intervenue en urgence sur celle de Braconnais/Rizat.

- ❖ Madame Auclaire la Directrice de l'école a accepté une mutation pour la rentrée prochaine, elle est remplacée par Madame Virginie Poirier.

- ❖ Je dois de nouveau rappeler que le domaine public appartient à tous et qu'il faut respecter certaines règles :
 - + Les chiens doivent être tenus en laisse ou au plus près des maîtres.
 - + Les déjections doivent être ramassées.
 - + Les fossés ne sont pas faits pour recevoir les pierres, les déchets de tonte et les branchages. Le dépôt du bois de jaquet est à la disposition des habitants de la commune pour déposer les déchets verts et les gravats inertes.
 - + Et pour finir les ficelles : Elles sont indispensables pour le déplacement des animaux mais après utilisation il faut les replier et les ranger le plus discrètement possible. Si nécessaire, elles seront déposées par les employés communaux pour effectuer le broyage.

Le service communication du département a réalisé un reportage vidéo pour mettre en valeur notre bourg et le site de La Sainte. Le film sera visible sur la page Facebook du département le 15 aout.

Lors de la réunion du 12 février nous avons acté l'embauche de Carine Raymond en contrat aidé pour soutenir la restauration scolaire (30 enfants à la cantine) et appliquer les consignes sanitaires de l'éducation nationale.

Nous avons aussi décidé du remplacement de la cureuse de fossé (la maintenance devenait très onéreuse).

La réunion de 06 avril était réservée au vote des comptes administratifs, de gestion, des taxes et du budget.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020:

		DEPENSES	RECETTES
Réalisations De l'exercice	Section de fonctionnement	338 334,98	415 054,87
	Section d'investissement	151 554,61	383 410,95
Reports de L'exercice N-1	Report en section de fonctionnement		
	Report en section d'investissement		42 590,09
	TOTAL	489 889,59	798 465,82
Reste à réaliser	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	5 102,65	153 799,50
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	5 102,65	153 799,50
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	338 334,98	415 054,87
	Section d'investissement	156 657,26	537 210,45
	TOTAL CUMULE	494 992,24	952 265,32

Les comptes de gestion et administratif présentés par Marie Pascale Troubat sont votés et adoptés à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2021 :

- Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes à 462 090,00 €.
- Section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à 1 096 485,00 €.

Le budget est voté et adopté à l'unanimité.

VOTE DES TAUX 2021 :

Taxe foncière (bâti) : 34,47% (11.54 % taux communal plus 22,93% taux départemental).

Taxe foncière (non bâti) : 65.45 %

Les taux sont identiques à ceux de 2020.

Ils sont adoptés à l'unanimité.

- Monsieur Thierry Dauger nous a présenté son projet d'agrandissement de sa porcherie en introduction de la réunion du 21 mai.

❖ Le conseil municipal a été informé de la décision de la commission DETR de la Préfecture de ne pas retenir pour 2021 notre projet de salle socio-culturelle et cela en contradiction avec les engagements pris en septembre 2020.

Nous avons rencontré le Secrétaire général de la Préfecture le 5 mai 2021, il nous a confirmé par écrit que cette opération pourra être prioritairement programmée au titre de 2022.

Cependant le dossier voirie est subventionné à 40%.

- Fin de la route des Mégreys aux Brunauds
- Route de Bazanges
- Route du Bourliat à la RD 14
- Route du Rebeyret vers Villelot
- Traversée de route au village de Braconnais

Des travaux d'entretien sont prévus aux villages du Bourliat, Bazanges, Gallaffre/la Perelle, et au carrefour du tilleul de Prenède.

❖ Nous avons mandaté le SDEC pour établir un plan de remplacement des derniers systèmes d'éclairage du bourg (deux sont H.S. et non réparables).

- ❖ Un nouvel arrosoir a été mis à disposition au cimetière, merci de le déposer là où vous l'avez pris après l'avoir utilisé.

Nous tenons à remercier les habitants de la commune qui s'investissent pour la restauration du patrimoine.

Voici quelques exemples de réalisation :

✚ A la demande des habitants du Bourliat, la croix à la sortie du village a été restaurée par Mr Alain Framery.



✚ Les habitants du village de Montagaud ont nettoyé un bien de section. Les compétences de certains ont permis la restauration de la croix installée au milieu d'une jachère fleurie sous la protection d'une ruche.





Guéret, le 29 Juin 2021

2511800318F00154 00630

18 Av Pierre Mendès France
23000 GUERET

Monsieur le Maire
LE BOURG
23270 ROCHES

Tel. 05 55 52 17 31
Fdc23@wanadoo.fr

Objet : Reconnaissance de certaines espèces comme ESOD.

Madame, Monsieur,

La prolifération des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD), qu'il s'agisse des mammifères (renard, fouine, martre, ragondin ...) mais aussi des oiseaux (becs droits, étourneau ...) est un réel problème, ces espèces causant des dommages parfois importants aux biens des propriétaires (basse-cour, élevage, culture, berge d'étang...).

Le classement de ces espèces comme ESOD fait l'objet d'arrêté ministériel et préfectoral par département.

Aussi, est-il nécessaire de fournir annuellement des attestations de dommages pour prouver lors de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage mais aussi devant le Tribunal Administratif, puisque certaines associations contestent ce classement, que ces animaux commettent des dégâts et que leur retrait de la liste des ESOD, nous privant des moyens de régulation (piégeage, tir ...), entraînerait de graves préjudices.

Nous comptons dès lors sur votre aide pour permettre à l'information de circuler auprès du plus grand nombre des propriétaires concernés.

Ces déclarations sont à retourner au secrétariat de la :

Fédération Départementale des Chasseurs de la Creuse
18, Avenue Pierre Mendès France B.P. 254 – 23006 GUERET Cedex

Vous remerciant de votre précieuse collaboration,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma parfaite considération.

Le Président,



Jean-François RUINAUD

Vous trouverez l'attestation à la fin du journal

Mairie

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi de 13h à 17h

Mercredi de 13h30 à 17h30

Adresse :

9 rue du marbre - ROCHES

Tél : 05 55 80 73 69

E-mail : mairiederoches.23@orange.fr

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

- **SITE INTERNET de la mairie** : en construction

• **DEMANDES DE TELEPROCEDURES :**

A réaliser depuis :

www.service-public.fr

- Les demandes d'actes d'état civil
- Changement de coordonnées
- Inscription sur liste électorale
- Déclaration d'ouverture de chantier



Vous désirez faire installer un nouveau compteur d'eau

contactez le **05 87 23 10 00**

Vous constatez une fuite avant votre compteur d'eau ou vous avez besoin d'un renseignement sur votre facture ...

Adressez-vous au :

Service d'intervention 24h/24

CISE – SAUR

Zone industrielle des Varennes

23000 GUERET

Tél : 05 87 23 10 09

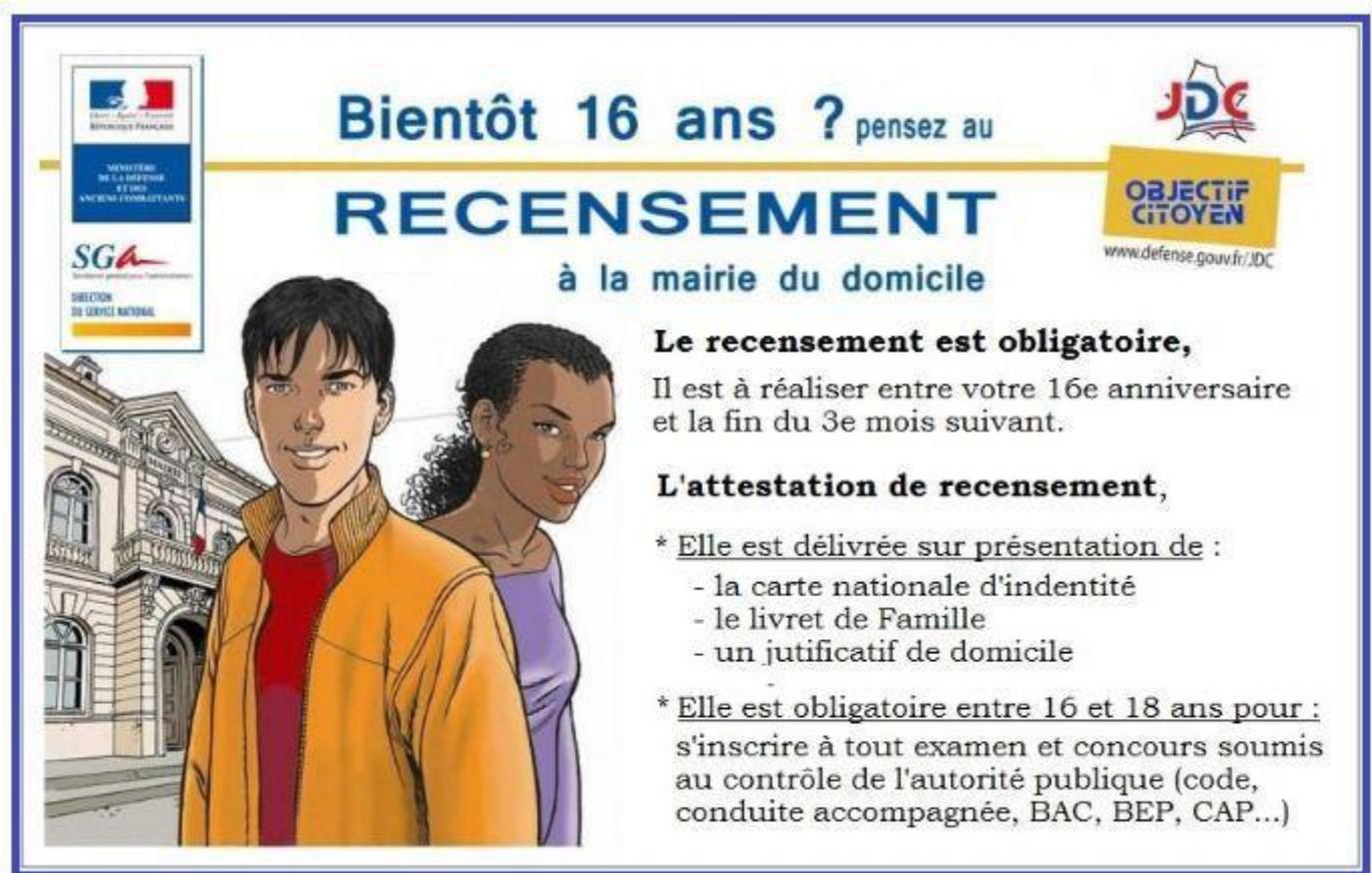


- Accueil commercial et Assistance technique
 - pour les particuliers : 3900
 - pour les professionnels : 3901
- Renseignement téléphonique : 118 218

Ouverture aux jours et heures de la mairie

Un dépôt de la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Creuse est à votre disposition, vous pouvez emprunter gratuitement livres, CD et cassettes. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, un portage à domicile peut être mis en place. Des livres en anglais sont également disponibles.

Recensement militaire



The poster is titled "Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile". It features a central illustration of a young man and woman standing in front of a town hall. On the left, there is a logo for the "Ministère de la Défense et des Anciens Combattants" and the "SGA" (Service de Gestion des Anciens Combattants). On the right, there is a logo for "JDC" (Journée de Recensement Citoyen) and the text "OBJECTIF CITOYEN" with the website "www.defense.gouv.fr/JDC".

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Inscription sur les listes électorales

En 2021 auront lieu les élections Régionales et Départementales. Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. **Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans.**

L'inscription peut se faire tout au long de l'année en mairie ou en ligne. Cette

démarche doit être effectuée au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour du scrutin.

Pièces à fournir pour s'inscrire :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Le document Cerfa n° 12669*02 (citoyens français) ou Cerfa n° 12670*02 et/ou n° 12671*02 (citoyens européens)

Référents accueil nouveaux arrivants

Ce sont des élus, des habitants, des acteurs de la vie locale qui se mobilisent pour répondre au mieux à vos questions et faciliter votre installation. Pensez à vous faire connaître auprès de votre mairie pour être mis en lien avec vos référents.

N'hésitez pas à les solliciter !

 **Didier Thévenet** : Maire de Roches
- Tél : 06 70 35 78
Mail : didier.thevenet@laposte.net

 **Ludovic Patard** : Adjoint
- Tel: 06 81 38 88 49
Mail : l.patard@free.fr

 **Léa Bathier** : Conseillère
- Tel : 06 76 68 52 03
Mail : leatoundu23@yahoo.fr

 **Sylvie Martin** Résidente
- Tel : 06 63 08 54 57
Mail : jacky.martin227@orange.fr

Un livret d'accueil est disponible en mairie.

R.P.I. ROCHES-LADAPEYRE

Inscription à l'école maternelle

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Les inscriptions doivent se réaliser dès le mois de mars.

Sont concernés :

- **Les enfants nés en 2018** : inscription en Petite section (**Instruction obligatoire**)
- Pour les enfants **nés en 2019** : inscription facultative en Toute Petite Section, deux rentrées scolaires sont possibles :
 - o En **septembre 2021** pour les enfants ayant deux ans révolus au 1er septembre 2021
 - o En **janvier 2022** pour les enfants ayant deux ans révolus au plus tard le 31 décembre 2021.

Les démarches d'inscription sont à faire, le plus rapidement possible, auprès des secrétariats des mairies de Roches ou de Ladapeyre, en fonction du domicile de l'enfant.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Renseignements :

- Ecole de Roches : 05 55 80 81 38
- Mairie de Roches : 05 55 80 73 69
- Mairie de Ladapeyre : 05 55 80 73 09

⇒ L'accueil des futurs élèves se fera le vendredi 2 juillet 2021 à partir de 16h45.

LES ACTIVITÉS DE CETTE FIN D'ANNÉE

Les élèves ont effectué plusieurs sorties en extérieur :

- A l'Étang des Landes, ils ont appris ce qu'était une réserve naturelle, se sont initiés à l'ornithologie et ont découvert la vie dans la mare.
- Une sortie est également prévue à la forêt de Tronçais le 14 juin 2021, avec pour objectif la recherche des traces des animaux pour l'école de Roches ainsi que la vie de l'étang et la découverte de l'arbre pour l'école de Ladapeyre.
- Une animation sur les fourmis est aussi prévue à l'école de Roches.

À LA RENTRÉE

Ecole de Roches :

La directrice est nommée dans une autre école à la rentrée prochaine et sera remplacée par Madame POIRIER.

Madame LABROT restera en charge de la classe de maternelle (TPS-PS-MS-GS).

Madame POIRIER aura la classe des CP-CE1.

Ecole de Ladapeyre : Madame MALVAUD continuera avec la classe des CE2-CM1-CM2 et la direction de l'école de Ladapeyre.

En septembre, l'école de Roches accueillera 5 nouveaux élèves en maternelle et un élève en élémentaire.

BONNES VACANCES À TOUS !

arme ancienne	↓	œil plaisant	↓	faire des vers	↓	meuble de repos	↓	situé à côté	↓
allumeur de soleil		graves défauts		futur os du crâne		plante nutritive		dieu de l'amour	
↳		↓		↓		↓		↓	
appareil de météo	→								
nettoyer la coque									
↳							partie dure	→	
							bouclier		
très érudites	→						↓		poisson de torrent
essaya									↓
↳					c'est l' actinium	→			densités
					engin de levage	↓		↓	
roue de poulie		enduire de colle	→						
		navire de guerre							
↳		↓		longue période	→		été capable	→	
				dessus du panier	↓		époux		
ouirait sur la braise		couvert de poils	→				joli mois	→ ↓	
		rous- péteurs					il a son menu		

✿ Association Rochoise du Loisir Créatif



Actuellement nous nous réunissons depuis mi-mai par petit groupe afin que chacune puisse s'évader quelques heures de son quotidien et papoter autour d'un petit café.

Nos activités reprendront le mercredi et le vendredi de 14h30 à 18h30 dès le 18 août en espérant pouvoir se réunir toutes ensemble sans jauges ni distanciation.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances

La présidente

✿ La Savate Rochoise

La Savate Rochoise





Bonjour à toutes et tous,

Les beaux jours arrivent et les demandes de sorties aussi. Certaines ont été programmées, mais pas toutes finalisées ; pour cela nous attendons les directives gouvernementales.

L'éveil musical a repris ainsi que deux répétitions des jeunes musiciens qui se sont retrouvés avec plaisir.

Dimanche 6 Juin : Nous avons organisé à la demande de l'EHPAD D'AJAIN une répétition dans le parc sous un ciel couvert mais dans une chaleureuse ambiance ; les résidents étaient ravis.

SORTIES A VENIR :

Samedi 19 Juin : le Comité des fêtes de Roches nous invite à un Pique-nique à la Guérite du Bagne à partir de 12 H 00.

Samedi 19 Juin à partir de 18 h 00 :

Nous vous invitons à la fête de la musique dans le bourg de ROCHES. Compte-tenu des restrictions sanitaires, imposées par le gouvernement, les auditeurs seront assis.

A la fin de la prestation un vin d'honneur sera servi ; dans le même temps une buvette sera mise à votre disposition.

Samedi 26 : Rugby à Guéret après-midi : à confirmer

JUILLET :

Mercredi 14 : Vide grenier à La Jonchère-Saint -Maurice de 14h à 18h

Dimanche 18 : Saint Marc à Loubaud après-midi : à confirmer

Jeudi 22 : Marché nocturne à Châtelus Malvaleix à partir de 19h

Dimanche 25 : Fête à Châtelus Malvaleix en après-midi et peut-être animation au feu d'artifice

AOÛT :

Dimanche 1 : Fête à Clugnat l'après-midi et peut-être animation au feu d'artifice

Jeudi 12 : Marché nocturne à Châtelus Malvaleix à partir de 19h

Dimanche 15 : Fête à Noth de 11h à 18h : à confirmer

Samedi 21 : Commentry de 17h à 2h : à confirmer

Samedi 28 : J.A. Guéret 18h : à confirmer

Les co-Présidents

Le Comité des Fêtes vous invite

ROCHES

A son traditionnel Méchoui
Sur le site de la Péricholle

Samedi

31 Juillet

12h30 : repas

Menu

Hors Boisson

Adulte : 15€

Enfants -12ans : 7€

Apéritif Rochois

Crudités

Agneau ou côte de porc

Flageolets - chips

Fromage - Tarte

Café

L'après-midi :

Pétanque

Molky

Jeux pour enfants

Structure gonflable

Le soir 22h :

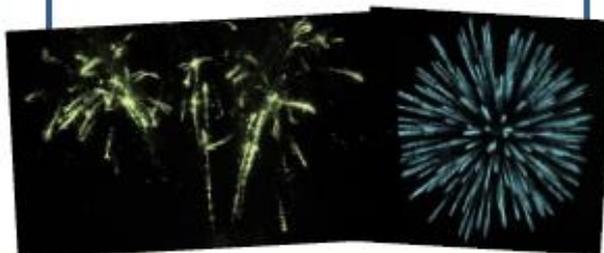
Feu d'artifice

Réservation obligatoire :

Marie Pascale : 05.55.80.73.69

Brigitte : 05.55.80.72.78

IPNS





A.C.C.A. DE ROCHES

Vu les nouvelles directives de la Fédération départementale des chasseurs de la Creuse, l'assemblée générale extraordinaire de l'ACCA a eu lieu le 11 juin suivie de l'assemblée générale ordinaire.

Les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité.

Suite au vote le conseil d'administration reste inchangé.

Pour la saison prochaine 65 chevreuils seront chassés et 3 bracelets de sanglier de plus de 50 kg sont demandés.

4 lâchers de faisans et un de perdreaux sont prévus durant la saison.

Le lièvre sera chassé du 10 octobre au 28 novembre soit 10 jours.

Les oiseaux de passage à partir du 1^{er} octobre suivant l'arrêté préfectoral.

Le tir d'été du renard est possible depuis le 6 juin, une trentaine de renardeaux ont été déterrés ainsi que deux femelles adultes.

Les cartes de chasse seront distribuées à la cabane au même tarif le 13 août de 18 à 20 heures et le 11 septembre de 18 à 20 heures

Le Président
L. VERGER

Le Secrétaire
J.P. TINGAUD





Administration : 05 55 41 86 00

Fax : 05 55 41 86 01

Production/commercial : 05 55 41 86 03

Abattoir de volailles : 05 55 41 86 02

Blanchisserie : 05 55 81 94 26

Conditionnement : 05 55 41 86 00

Couture : 05 55 41 86 00

Espaces verts : 05 55 41 86 00

Pépinière : 05 55 52 39 57

Elevage de volailles Ferme de Bagnat :

05 55 80 82 77

06 64 99 29 14

Mail : esat.lam@apajh23.com

Site web : esat-apajh23.com

Commande et livraison possible à la ferme de Bagnat.
Tel :05-55-80-82-77



Rillettes et Terrine
de volailles du Masgerot
4.94€ le bocal





UNION SPORTIVE

BÉTÊTE-ROCHES

Après une saison interrompue pour cause de pandémie (cette saloperie de COVID), nous allons peut-être pouvoir reprendre nos activités sportives très bientôt.

En effet, nous avons notre Assemblée Générale le 3 juillet à Bétête au stade, en présence des maires des deux communes et d'une bonne petite affluence de joueurs, dirigeants et sponsors.

Les prévisions pour la prochaine saison, bien entendu si elle a lieu, sont dans l'ensemble plutôt bonnes.

Tout d'abord, un bilan financier bien que n'ayant peu évolué, qui reste bon grâce aux différentes subventions et aux annonceurs.

Ensuite sur le plan purement sportif, un effectif stable, voire même un peu plus conséquent, avec deux à trois recrues, ce qui est une bonne nouvelle, car il semblerait que cela ne soit pas le cas pour certains autres clubs.

Des conditions tout à fait intéressantes pour aborder une nouvelle saison de football avec tout comme l'an dernier un objectif précis, une montée en troisième division. Le challenge était sur le point d'être atteint la saison dernière après un très bon départ.

Il n'y a donc aucune raison que cela ne soit pas le cas cette saison, à la seule autre condition, que la pandémie nous le permette et qu'on n'entende plus parler de masque ou autre distanciation.

Ce n'est pas la période des vœux mais nous ne pouvons que redemander cela.

Rendez-vous en septembre pour le début du championnat.

J.L.D.

Maison de services au public (MSAP)

Place de la fontaine - 23220 Bonnat

Tél : 05 55 62 85 04 – E-mail : msap.bonnat@orange.fr

La Maison de services au public est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique et qui regroupe en un même lieu plusieurs services. Elle est animée par un agent qui assure un accompagnement de premier niveau et qui est pour cela formé par les partenaires du lieu. L'objectif est de permettre à l'ensemble des habitants

d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement... L'agent de la MSAP ne sait pas tout mais fera son possible pour répondre au mieux à vos attentes, vous informer et vous orienter



VIOLENCES CONJUGALES ET INTRA-FAMILIALES

Les forces de l'ordre restent mobilisées

COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

**Les victimes peuvent se rendre en pharmacie pour donner l'alerte
ou demander de l'aide.**

Evolis 23

Ligne info Déchets : 05 55 89 86 06 ou www.evolis23.fr

 **MERCI DE NE PAS METTRE VOS MOUCHOIRS EN PAPIER DANS LE BAC JAUNE (RECYCLABLES).** Cette erreur est d'autant plus gênante en période de Coronavirus.

Déchetterie Genouillac



GUÉRET, GENOUILLAC, LA SOUTERRAINE, DUN, BÉNÉVENT

Dès maintenant, pensez à emmener votre carte Evolis 23 pour accéder à la déchèterie.

Des barrières automatiques ont été installées, elles s'ouvrent en présentant la carte devant la borne prévue à cet effet

Les visites ne sont pas comptabilisées et restent gratuites, le contrôle d'accès servant à réguler les entrées, sécuriser les sites et empêcher l'accès aux non-usagers d'Evolis 23.

Ainsi, pensez bien à prendre votre carte avec vous quand vous vous rendez sur une déchèterie

Pour plus d'informations sur les déchèteries, rendez-vous sur www.evolis23.fr/decheteries/

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	14h-17h45	14h-17h45		14h-17h45	14h-17h45

Accès gratuit pour les particuliers

Accès réglementé pour les professionnels

Agrikolis

Depuis juillet 2020, **la ferme de Courjat**, après la vente directe de viande de bœuf, a mis en place une nouvelle activité, celle de relais colis, mais pour les colis volumineux ou de plus de 30kg

En effet, la société agrikolis a développé la mise en place de relais de proximité chez les agriculteurs pour les produits lourds et volumineux.

Aujourd'hui le relais Agrikolis de la ferme de Courjat réceptionne les colis pour le site français de vente en ligne Cdiscount, bientôt il le fera également les sites de vente en ligne But et Miliboo.

Pour Cdiscount l'économie sur la livraison est généralement de 40€ (10€ au lieu de 50€).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Ludovic PATARD au 06.81.38.88.49



Le Chai, Comptoir d'initiatives, lieu ressource du numérique et espace de travail partagé

C'est quoi ?

Le Chai est un lieu à usages multiples, où se croisent culture, numérique, activités de loisirs et professionnelles, et où l'humain est au cœur des actions. La dynamique repose sur les envies de **rencontre** des usagers et de **partage des savoirs**, des envies, des **projets**.

Comptoir d'initiatives, on vous accueille avec votre idée, qu'elle soit professionnelle, associative ou privée, et peut vous soutenir par la mise à disposition de locaux et de matériel, la communication, la mise en relation avec d'autres personnes, etc.



Qu'est-ce que je peux y faire ?

TROUVER : une idée, une réponse, de la convivialité, un projet collectif, du respect, du partage de savoirs, une écoute.

ME DETENDRE : On y trouve des ateliers en tout genre (discussion français-anglais, couture, jardin, informatique...), des expositions, des événements...

TRAVAILLER : Des bureaux sont loués dans un espace de travail partagé (=coworking) dédié aux entreprises et associations. Salle de réunion et matériel sont également disponibles. Ces espaces sont gratuits pour les demandeurs d'emploi et les jeunes de moins de 18ans.

APPRENDRE : Chacun d'entre nous a des connaissances et peut transmettre et apprendre : "Je sais faire et je peux initier à / j'aimerais faire... qui peut m'apprendre à?". Des ateliers informatiques adaptés à tous niveaux sont proposés, pour les grands débutants, pour celles et ceux qui veulent approfondir et même pour les geek.

La conciergerie est ouverte du mercredi au vendredi : 11h-13h et 13h30- 17h30 et le samedi 11h-17h : 05 44 30 07 66 ou lechai23@orange.fr (voir horaires spécifique pendant l'été).



Envie de vous essayer à une pratique musicale ou à la danse?

Christianne, Bliss et Robyn vous proposent des ateliers découverte d'une heure pour bouger et vous exprimer.

> Pour qui: à partir de 7 ans, selon les ateliers

*> Gratuit et sur Inscription :
05 44 30 07 66 - lechai23@orange.fr*

> Mer. 21 juillet : Danse orientale

Explorez les mystères de la danse du Moyen-Orient avec cette introduction amusante et décontractée. Habillez-vous ou déguisez-vous comme vous le souhaitez ! (Animé par Bliss)

CONTACT

LE CHAI
 22 rue Grande 23220 BONNAT
 lechai23@orange.fr 05 44 30 07 66
 Le Chai www.lechai.tl

Permanences

Du mercredi au vendredi	Le samedi
11h-13h et 13h30-17h30	11h-17h

Service proposé par

Cofinancé par

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européens de Développement Régional

Membre du

- BONNAT -

**COMPTOIR D'INITIATIVES
ESPACE DE COWORKING**

Se rencontrer

Créer

Travailler

Apprendre

c'est... Un lieu hybride

où s'entremêlent les dynamiques économiques, culturelles et sociales

Un lieu ressource

où se croisent les publics, les connaissances et les savoir-faire. Chacun peut à la fois apprendre et transmettre.

Un lieu d'expérimentation

où les idées peuvent prendre corps et où s'inventent de nouvelles manières d'entreprendre et de faire ensemble en milieu rural.

Un lieu ouvert

aux personnes et structures de tous horizons désireuses de partager et d'échanger. Le lieu participe à la vie locale et encourage la collaboration.

Salle de réunion équipée
Vidéoprojecteur, paperboard

Espace coworking
Bureaux partagés ou fermés, rangements

Connectivité Internet haut débit, imprimante, ordinateurs en accès libre

Espace de convivialité
Coin cuisine, jardin

Enedis

Enedis vous informe qu'il est encore possible de changer gratuitement son compteur pour un Linky. Dans quelques temps ce changement deviendra obligatoire et il sera alors payant.

En cas de question, vous pouvez contacter le service client d'Enedis du lundi au vendredi de 8h à 17h au **0 800 054 659** (appel et service gratuit depuis un poste fixe)

Le compteur Linky apporte des services immédiats destinés à vous faciliter la vie.

<p>Avec Linky</p> 	<p>Emménager en toute simplicité</p> <p>En moins de 24 heures, tout est réglé à distance</p>	<p>Relevé automatique de votre consommation</p> <p>Mes relevés se font à distance et sans rendez-vous</p>	<p>Mieux maîtriser votre consommation</p> <p>Vous pouvez suivre votre consommation, mieux la comprendre et agir grâce à un espace personnel sécurisé sur www.enedis.fr/linky</p>	<p>Détection des pannes plus rapide</p> <p>Les pannes réseau sont détectées plus tôt et les interventions plus rapides</p>
<p>Sans Linky</p> 	<p><i>Pour avoir l'électricité dans votre nouveau logement, vous deviez attendre le passage d'un technicien dans les 5 jours.</i></p>	<p><i>La plupart du temps, les relevés se faisaient sur rendez-vous.</i></p>	<p><i>Votre consommation réelle n'était relevée que tous les six mois environ.</i></p>	<p><i>Enedis ne pouvait pas détecter les pannes réseaux sauf si vous appelez pour signaler une panne.</i></p>

Liens internet utiles :

- Page « [Linky, le compteur communicant](#) » sur le site enedis.fr
- [Espace client Enedis](#)
- Agence de la maîtrise de l'énergie (ADEME) : [Linky apporte des bénéfices pour la transition énergétique et le consommateur](#)
- Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : [Quelles données sont transmises par les compteurs communicants ?](#)

[Le comparateur d'offres fournisseur du Médiateur National de l'Énergie](#)

LOULOU BUS

HALTE GARDERIE ET RAM ITINERANTS

06 68 73 30 35 – louloubus@orange.fr

HALTE GARDERIE

enfants de 2,5 mois à 4 ans

de 9h à 17h

Lundi : Châtelus-Malvaleix

Mardi : Mortroux

Jeudi : Bonnat



RAM

assistantes maternelles et parents

de 9h à 12h

Mercredi : Jalesches

Vendredi : Moutier-Malcard

de 9h à 17h

Lundi : Châtelus-Malvaleix

Mardi : Mortroux

Jeudi : Bonnat

LOULOU CRECHE

MICROCRECHE

05 44 30 02 04 – louloucreche@orange.fr



MICRO-CRECHE

enfants de 2,5 mois à 4 ans

de 7h30 à 18h30

à Genouillac

12 vieille route



Services Petite Enfance
Portes de la Creuse en Marche



EURL MALDANT GUILLAUME

Terrassement - Assainissement
Aménagement de terrain - Maçonnerie
Travaux du Bâtiment
Travaux Agricoles - Parcs et Jardin

1 Rte du Tilleul
23270 ROCHES

0699620770

Devis Gratuit

Service de Repas à Domicile

Service de Repas à Domicile - A.D.P.B.C.



1, place de l'église
23350 GENOUILLAC
☎ : 05.55.62.80.92.
☎ : 06.16.70.50.57.

Un service simple à mettre en place !!

Pour qui ?

Le service de portage de repas à domicile est à la disposition de tous. Sans condition d'âge, ni de situation.

Facile, rapide !

Vous pouvez bénéficier de ce service sur simple demande téléphonique. Sa mise en place ne demande que 48 heures, pour la durée de votre choix.

Pratique !

Un repas peut vous être livré pour chaque jour de la semaine ou seulement pour les jours de votre choix.

Souple !

Vous pouvez interrompre la livraison, définitivement ou provisoirement, sur simple appel téléphonique. Une seule obligation, nous prévenir 48h à l'avance pour toute modification.



Des repas de qualité

Nos repas sont cuisinés par un restaurateur-traiteur local : "La Table de mon Grand-Père" de Genouillac. Ils se composent :

- D'un déjeuner complet avec entrée, plat de viande ou poisson avec légumes, fromage et dessert
- D'un supplément pour le dîner : potage (l'hiver) ou crudités (l'été).

Certains régimes (sans sel, sans sucre, ...) peuvent être respectés et les repas hachés si nécessaire.

Le conditionnement

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité alimentaire, les repas sont conditionnés en barquettes soudées micro-ondables. Leur contenu peut aussi être réchauffé de manière traditionnelle.

Les livraisons

Elles ont lieu en matinée, à des jours et des plages horaires fixes.

Tarifs

- 8 euros le repas

URGENCES

S.A.M.U. : 15

Police secours ou Gendarmerie : 17

Urgences sourds et malentendants : 114

Médecin de garde : 05 55 41 82 02

ou www.allo-medecins.fr/23-Creuse/

Pharmacie de garde : 3237 ou www.3237.fr

Chirurgien-dentiste de garde : 15

ou www.allo-medecins.fr/23-Creuse/

Centre antipoison : 0561777447

Enfants disparus : 116 000

DÉPANNAGE

Enedis : 09 72 67 50 23

G.R.D.F. : 0800 47 33 33

SAUR : 05 87 23 10 00

INFO SERVICE

Mairie : 05 55 80 73 69

MSAP : 05 55 62 85 04

Infirmiers Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 74 79

École de Roches : 05 55 80 81 38

École de Ladapeyre : 05 55 80 81 84

Collège Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 70 14

Aide à domicile :

Choisir de vivre à domicile : 05 55 62 80 72

Soins infirmiers à domicile : 05 55 80 84 51